

DATE DE CONVOCATION	PROCES-VERBAL SEANCE DU 25 MAI 2023	
17/05/2023	L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq mai à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique sous la présidence de Stéphane DUCROTOY, Maire. Mme CERNEY Patricia est nommée secrétaire de séance	
NOMBRE DE CONSEILLERS	<u>Etaient présents :</u> Stéphane DUCROTOY, Patricia CERNEY, François ZARADNY, Edouard DOMINIAK, Gérard LEFEBVRE, Claude GROSSEL, Jacques PAUCHET, Nathalie JOSSE, Bertrand WIEL, Eric PRUVOT, Aurore ALEXANDRE, Stéphanie PETIT-ROUVILLAIN, Mathilde DUCROTOY, Hélène GIRARD. Formant majorité des membres en exercice.	
En exercice : 17 Présents : 13 Absents : 4 dont pouvoirs : 2 Votants : 15	<u>Etaient absents :</u> François ZARADNY (Pouvoir à P. CERNEY), Brigitte SEGUIN (Pouvoir à S. DUCROTOY), Sébastien VAUTHEROT, Mathilde DUCROTOY.	

Monsieur le Maire demande à l'assemblée l'autorisation d'ajouter une délibération concernant le tarif de téléassistance et de retirer la délibération d'attribution des marchés du SDIS. Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

Approbation du procès-verbal du 27 avril 2023

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Délibération N° 2023-024 : Répartition des produits de vente concessions cimetière

Monsieur le Maire expose que la répartition des produits de vente cimetière est désormais libre et propose d'affecter la totalité des produits de vente concessions cimetière au budget. Auparavant, un tiers des recettes était affecté au budget du CCAS. Il précise que les travaux du cimetière sont supportés par la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve la répartition telle que présentée.

Délibération n° 2023-025 : Attribution des marchés de fourniture en liaison froide des repas scolaire et portage repas

Monsieur le Maire rappelle qu'une consultation a été lancée pour la fourniture des repas de la cantine et du portage repas à domicile.

Madame PETIT-ROUVILLAIN, après avoir rappelé la procédure de consultation, présente le rapport d'analyse des offres.

Deux offres ont été reçues, une de la Société DUPONT et une de La Normande.

Les critères de notation sont les suivants :

1-Prix des prestations 30 %

2-Valeur technique 50 %

3-Valeur environnementale 20%

Elle précise que la note technique comprend également une note suite à la dégustation d'échantillons.

Les notes obtenues par les candidats sont les suivantes :

Lot 1 : Restauration scolaire

DUPONT : 88,63

LA NORMANDE : 96,6

Lot 2 : Portage repas

DUPONT : 94,16

LA NORMANDE : 98,03

Madame PETIT-ROUVILLAIN précise que La Normande ferait une remise significative en cas d'attribution des 2 lots.

Au vu du rapport d'analyse, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'attribuer les 2 lots à la Normande et de retenir pour le portage repas la livraison à domicile (celle-ci serait effectuée par La Poste). Ce marché prendra effet le 1^{er} octobre 2023 pour une période de 2 ans, renouvelable 2 fois.

Délibération n° 2023-026 : Tarif téléassistance

Monsieur le Maire expose qu'en raison de la révision du marché, le tarif téléassistance passera à 9,49 € TTC à compter du 1^{er} juin. Il précise que la révision des prix est annuelle et que ce marché est porté par le Conseil Départemental.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, approuve le nouveau tarif.

Tirage au sort des jurés d'assises

Mme THUILLIER Suzy

M. TARGIT Antoine

M. LINDU Michel

Mme CAPEL Marie-Claude

Mme FORBRAS Chantal

Mme MAIFI Martine

Divers

Présentation des travaux réalisés à la cantine le 13/06/2023 à 18h30 : Invitation à venir

Monsieur le Maire propose de visiter après le conseil, la salle de réunion et le logement d'urgence, du 1^{er} étage du bâtiment annexe mairie, dont les travaux viennent de s'achever. Il conviendra de déterminer prochainement la durée d'hébergement dans le logement d'urgence.

Terrain Wallois : Projet en cour afin de déposer un dossier DETR lors de la prochaine campagne

Terrain parc : Rdv le 1^{er} juin pour étudier l'OPA

Maison rue Alfred Thuillier : Estimation notaire le 1^{er} juin

Après- midi récréative organisée par le CCAS le 17/06 après-midi

Repas des aînés le 26/11 : Gratuit pour les aînés – Plus de livraison à domicile (sauf justificatif médical) – Possibilité aux moins de 65 ans de participer : payant

Rdv avec le Kebab le 26 /05 pour demande d'installation tables en terrasse

Rdv prévu prochainement pour aménagement cuisine de la sdf.

Monsieur DOMINIAK demande ce qui peut être fait au niveau du stop rue neuve. Monsieur le Maire explique que c'est en cours, mais qu'il rencontre des difficultés avec certains riverains. Se pose également le problème des voitures qui se garent mal.

Monsieur Dubois demande ce qu'il en est de l'obligation de mettre à disposition des composteurs aux administrés à compter du 1^{er} janvier 2024. Il faudra prendre rdv avec Trinoval. Le conseil sera tenu informé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h20.